



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Vous avez entre
18 et 25 ans et vous
souhaitez faire un voyage
d'étude pendant l'été en
France ou à l'étranger ?

Vous pouvez réaliser ce
projet grâce aux

BOURSES



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Secrétariat national :

30 av. Félix-Faure - 75015 Paris

Tél : 01 45 54 50 82

Fax : 01 45 54 58 20

Courriel : amopa.courriel@orange.fr

[http : //www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)

Section : Haute Garonne

Adresse du Correspondant: Michèle FRECHE

3 avenue de Cerdagne 31130 QUINT-FONSEGRIVES

Téléphone : 05 61 24 19 37

Courriel : michele.freche@wanadoo.fr

Bourse nationale de soutien à la réalisation d'un projet personnel de stage ou d'étude-recherche en France ou à l'étranger

OBJET

L'objet des bourses de l'Association A.M.O.P.A. est de permettre à des élèves, à des étudiant(e)s de faire, **de préférence pendant l'été**, en France ou à l'étranger un travail d'étude et/ou de recherche sur un sujet de leur choix qu'ils ont déjà préparé. La période prise en compte **ne dépassera pas six mois**.

Les bourses sont accordées par priorité à des candidats qui présentent un sujet d'étude original ou innovant dont les résultats peuvent être publiés dans divers domaines : artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique.

A titre complémentaire, ce sujet d'étude peut aussi être entrepris en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire.

BENEFICIAIRES :

Elèves et étudiants de 18 à 25 ans :

~Niveau III (BTS, DUT)

~ Niveau II (licence, master ou équivalent)

MONTANT ET CARACTÉRISTIQUES DE LA BOURSE :

Les bourses nationales sont attribuées en fonction de l'intérêt et de la qualité du projet ainsi que des ressources du candidat et du niveau d'études suivies. Ces montants peuvent être accrus d'une participation de la section départementale

CALENDRIER

Le dossier complet, (formulaire et justificatifs) et signé par le professeur responsable, devra être adressé à la section départementale de l'AMOPA au plus tard le **mardi 8 février 2022**.

Aucun dossier ne doit être adressé directement au Secrétariat national de l'AMOPA

Les dossiers sont ensuite adressés par les sections départementales de l'AMOPA à la commission nationale des bourses AMOPA 30, avenue Félix-Faure 75015 Paris, **au plus tard le mardi 22 février 2022**.

Chaque candidat sera informé, au printemps, de la décision prise le concernant. Les bénéficiaires d'une bourse départementale reçoivent du président de la section AMOPA une lettre leur indiquant le montant de l'aide globale accordée.

RAPPORT

Les boursiers rédigeront un rapport circonstancié, écrit en **français** (citations traduites), à remettre **en deux exemplaires, accompagné éventuellement** de photos **couleurs ou noir et blanc**, ou de tout autre support exposant les travaux et les résultats obtenus (CD, DVD, Clé USB).

Ces documents seront envoyés directement à M. le Président de l'AMOPA, *Commission des bourses*, 30, avenue Félix-Faure 75015 PARIS avant le **31 décembre 2022**.

La non transmission du rapport entraînera le remboursement de la Bourse.

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Ces justificatifs seront numérotés dans l'ordre et agrafés par le candidat.

- 1 La lettre de candidature dactylographiée et signature manuscrite.
- 2 Le sujet du rapport défini par un titre bref et précis et les activités à entreprendre pour le développer et le finaliser.
- 3 La durée du séjour : préciser les dates
- 4 Le travail déjà accompli (bibliographie, recherches etc.)
- 5 L'avis personnalisé, adapté et motivé du professeur qui dirige le candidat.
- 6 L'accord des autorités d'accueil et des spécialistes qui ont accepté de le guider pendant son séjour. En cas de retard, le candidat produira les documents justifiant les démarches déjà accomplies.
- 7 L'accord des organismes ou des familles qui assureront l'hébergement du candidat pendant son séjour : produire la photocopie des pièces attestant cet accord ou la justification des démarches effectuées.
- 8 Le budget détaillé du projet : indiquer, d'une part l'ensemble des dépenses et éventuellement des recettes, d'autre part l'apport personnel et le montant de l'aide demandée tant à l'Association AMOPA qu'à d'autres organismes
- 9 Pour les candidats se rendant à l'étranger, l'attestation du professeur intéressé précisant le niveau acquis dans la langue dont il aura besoin.
- 10 Le dossier doit obligatoirement comporter une attestation d'assurance responsabilité civile, assistance et rapatriement en cas de maladie ou d'accident en France ou à l'étranger. Indiquer le nom de la société d'assurance et le numéro du contrat.
- 11 Pour certains pays présentant des risques sanitaires ou d'insécurité, une attestation de vaccination et/ou l'avis du ministère des affaires étrangères.

Remarque : Tous les documents doivent être rédigés en langue française.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE À UNE BOURSE (format A4)

NOM et prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Adresse (*) :
Téléphone : Courriel :
Profession du père :
Profession de la mère :
Nombre de frères et sœurs :

PHOTO
D'IDENTITE
ICI

Scolarité	Etablissement(s), nom et ville, [en toutes lettres, et/ou sigle développé]	Classe ou année d'études	Résultats-Diplômes obtenus
Année en cours 2021-2022			
2020-2021			
2019-2020			
2018-2019			

Activités extrascolaires :

ATTESTATION (à remplir par le candidat ou la candidate)

Je m'engage, si j'obtiens une bourse départementale et/ou nationale de l'Association AMOPA, (recopier cette phrase ci-dessous)

-
- à utiliser les fonds uniquement pour la réalisation du projet tel qu'il aura été accepté par la commission des bourses,
 - à rembourser l'AMOPA du montant de cette aide si le projet n'est pas réalisé,
 - à adresser les rapports demandés tant au plan départemental que national,
 - à respecter les instructions complémentaires exprimées par la section départementale qui instruit mon dossier.

Fait à , le

(Signature du candidat)

NB(*) : attention: En cas de changement d'adresse universitaire, prière d'indiquer, ci-après, celle à laquelle l'association peut vous contacter au-delà des dates de votre stage.



Bourse nationale de soutien à la réalisation d'un projet personnel de stage ou d'étude-recherche en France ou à l'étranger

Note à l'attention des sections

Afin de permettre au jury de disposer de tous les éléments pour délibérer, chaque section vérifiera que le dossier est bien renseigné et complet. La mention du montant de l'aide sollicitée est indispensable. Les pièces jointes doivent être numérotées et agrafées.

Chaque section ne peut envoyer plus de cinq dossiers et le nombre par établissement est limité à trois.

Le tableau récapitulatif figurant ci-dessous doit être joint à l'envoi des dossiers

La section de représentée par (nom et courriel).....

soumet au jury national dossiers dans le cadre des bourses nationales soit :

Prénom et nom	Sujet du stage	Lieu(Pays)	Durée	Budget total	Aide sollicitée

Fait à le.....

Signature et qualité :